

EQUIPE CONDUITE ET DISCIPLINE

MANDAT

CDT est le point focal pour toutes les questions liées à la conduite et la discipline dans la mission et traite les cas de mauvaise conduite grâce à une stratégie à trois volets: prévention, identification et gestion des cas et mesures correctives.

- Prévention de mauvaise conduite : Le rôle principal de CDT est de sensibiliser toutes les catégories du personnel, les ONG et la population locales sur les normes de conduite de l'ONU et les mécanismes de rapportage en développant des programmes de formation adaptés et organisant des séances de formation pour les ONG locales sur les questions liées à la conduite et discipline.
- Identification et gestion des cas de mauvaise conduite : CDT reçoit des rapports sur toutes les formes d'allégation de mauvaise conduite, y compris l'exploitation et les abus sexuels impliquant le personnel de l'ONU, réfère les rapports aux entités d'investigation appropriées, donne conseil et gère une base de données afin de faciliter le suivi des allégations de mauvaise conduite. L'Equipe partage aussi les informations sur les mécanismes de rapportage avec les membres de la population locale.
- Mesures correctives : l'objectif est de s'assurer que les victimes d'exploitation et d'abus sexuels commis par le personnel de l'ONU reçoivent une assistance de base et un soutien d'urgence (médical, psychologique, juridique, etc.).

NB : CDT n'a pas pour mandat d'enquêter ou de participer à d'autres activités visant à établir les faits liés à la mauvaise conduite du personnel de l'ONU. En outre, le personnel de CDT ne doit pas s'impliquer dans le règlement des différends tel que la médiation ou la négociation.

COMMENT RAPPORTER UN CAS DE MAUVAISE CONDUITE ?

Toute suspicion d'acte de mauvaise conduite, notamment d'Exploitation et Abus Sexuels doivent être signalés à l'Equipe Conduite et Discipline:

- Rapporter par email (minusma-cdt@un.org), par téléphone (9495-0546), ou en personne à l'Equipe Conduite et Discipline se trouvant à Bamako et à Gao, aux points focaux d'EAS et ou chefs de bureaux dans les régions
- Rapporter aussitôt que l'incident se produit / Fournir autant d'informations et de détails possibles, ex : qui ? Quand ? Où ? Quoi ?
- Rapporter de bonne foi. Faire une fausse allégation est considéré comme un acte de mauvaise conduite et détourne des ressources d'information précieuses.

Contacts :

Bamako : Hotel El Farouk, rooms 206 & 207 - 215 & 216

Gao : Super Camp, Room B11

Téléphone : 9495-0546 - Email : minusma-cdt@un.org